



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VOLVESTRE

Séance du 28 juin 2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt-huit juin
à 20 heures 30, la Communauté de Communes du Volvestre s'est réunie
sous la présidence de Monsieur Denis TURREL,
au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation régulière du 21 juin 2018

Délibération N°08 06 18	Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocation Familiale de la Haute-Garonne et du Conseil Départemental de la Haute-Garonne
----------------------------	--

Etaient présents : AUDOUBERT Michel, BAGGIO Thierry(remplaçant de AUDOUBERT René), BARBERO Michel, BERET Marie-José (remplaçante de SENECLAUZE Christian), BAROUSSE Stéphane, BEDEL Philippe, BENARFA Ali, BROS Bernard, BRUN Karine, CARRASCO José, COSTES Alexandra, DEDIEU-CASTIES Françoise, DEJEAN Daniel, DEJEAN Henri, DUPONT Michèle, FERRAGE Pierre, FORGET Éric, GALY Maurice, GILAMA Chantal, GREGOIRE Anne-Marie, GRYCZA Daniel, LABORDE Amédée (remplaçant de GAY Jean-Louis), LEFEBVRE Patrick, LIBRET-LAUTARD Madeleine, MAILHOL Béatrice, MASSARUTTO Patrick, MAURY Robert (remplaçant de DEVIC henri), MESBAH-LOURDE Pascale, MICHEL Robert, RACCA Jean-Pierre, RIAND Sandrine, SALAT Éric, SEGUELA Jean-Louis, SUZANNE Colette, TURREL Denis, VIEL Pierre, VIGNES Michel

Pouvoirs : CAZARRE Max (pouvoir donné à BAROUSSE Stéphane), CESAR Jean-Claude (pouvoir donné à AUDOUBERT Michel), DANES Richard (pouvoir donné à FORGET Éric), DELSOUC Marc (pouvoir donné à GRYCZA Daniel), FEUILLERAC Jean-Paul (pouvoir donné à RIAND Sandrine), LEMASLE Patrick (pouvoir donné à DEJEAN Henri), MEDALE GIAMARCHI Claire (pouvoir donné à MAILHOL Béatrice), VEZAT-BARONIA Maryse (pouvoir donné à BARBERO Michel)

Etaient Excusés : BERNARD Marie-Christine, BIBES-PORCHER Ghislaine, BOUVIER Claude, CARRERE Gérard, COT Jean, DELAVERGNE Evelyne, FAUSTINI Marie-Claire, HALIOUA Jean-Louis, ISRAEL Pierre, LEBLANC Daniel, NAYA Anne-Marie, TEMPESTA Marie-Caroline,

Secrétaire de séance : SALAT Éric



OBJET : Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocation Familiale de la Haute-Garonne et du Conseil Départemental de la Haute-Garonne

Monsieur le Président informe qu'il est nécessaire de procéder à la réalisation de travaux ainsi qu'à l'acquisition d'équipements et de mobiliers afin de poursuivre l'équipement des crèches.

Des subventions peuvent être sollicitées auprès de la CAF et du Conseil Départemental de la Haute Garonne comme selon le plan de financement qui suit :

COÛT DE L'OPÉRATION

Montant H.T.	45 856,15 €
T.V.A.	8 320,59 €
TOTAL T.T.C.	54 176,74 €

FINANCEMENT

Aide du Conseil Départemental	9 171,23 €
Aide CAF	13 756,85 €
FCTVA	8 887,15 €
Autofinancement	22 361,51 €
TOTAL T.T.C.	54 176,74 €

Vu l'avis favorable du bureau en date du 21 juin 2018,

Entendu l'exposé du Président,

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver la réalisation de travaux ainsi que l'acquisition d'équipements et de mobiliers ;
- De solliciter une subvention auprès de la CAF et du Conseil Départemental de la Haute Garonne ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces utiles et nécessaires à ce dossier.

Pour copie conforme,
Adopté à l'unanimité

Le Président,

Denis TURREL



Délibération publiée,
transmise au Représentant
de l'Etat et certifiée exécutoire
à compter du 04/07/2018.